

Article pour "**VILLEBON AUTREMENT**" (Vivre à Villebon n°132, juin 2011)

Bienvenue !

La population de notre commune augmente sensiblement et régulièrement avec les nouveaux habitants du quartier des coteaux; ils sont les bienvenus et nous nous devons à leur égard un devoir d'information.

Eux aussi, en dépit de l'accueil que leur réserve l'actuelle majorité municipale, doivent savoir que nous sommes "géré(e)s" par une majorité issue d'un autre âge, appliquant une politique d'un autre âge, et que cette municipalité continue de promouvoir une construction d'un autre âge pour, dit-elle, respecter le programme sur lequel elle a été élue, dont l'édification de ce nouveau quartier, puis, prochainement, celui de la Pierre Longue, dans le même secteur de la commune, et aussi les 50 logements sociaux environ, au 85 rue des maraîchers, c'est-à-dire mitoyens de ce nouveau quartier.

On suggère une densification de l'urbanisation : cela semble convenir à notre municipalité; ces incitations seront parfaitement appliquées à Villebon, et toujours dans son quartier Est; comme dans toutes les grandes "métropoles", c'est là que sont regroupées les populations les moins favorisées.

Ces élus majoritaires essaient bien d'intégrer quelques normes HQE, mais elle semble tout ignorer de la bioarchitecture, développée depuis une dizaine d'années, et qui a déjà fait son trou en Allemagne, en Autriche, en Suisse, aux Pays Bas et en Suède. Elle préfère rester dans le sérieux et le classique :

Un séisme de force 0 sur l'échelle de Richter a suffi à faire tomber un plafond de la maison de la Famille et de l'Enfance.

Quelques jours après l'inauguration du Centre de Loisirs son toboggan était hors service suite à un glissement de terrain.

Pourtant la "petite Monaco" de l'Essonne avait l'occasion et les moyens de s'intéresser à la qualité énergétique de ses constructions, comme nous l'avons suggéré dans notre campagne de 2008.

Mais l'histoire nous rattrape. Les catastrophes à répétition, dont on ne parle pas à Villebon, vont bien nous obliger à réfléchir sur le mode de fonctionnement de nos sociétés. Des sujets de discussion mériteraient pourtant de plus amples réflexions en concertation avec la population : ils sont jugés utopiques; ce sont ceux sur lesquels nous avons pris position tels que la lutte contre les paradis fiscaux, la taxation des transactions financières, le revenu universel, le bouclier fiscal, le commerce équitable et le commerce de proximité, l'environnement, les biens communs, la recherche publique, etc... (Voir notre bulletin n°2 sur notre site). Ils sont maintenant entrés dans le débat public, sauf à Villebon, où notre proposition sur le retour en régie de la gestion de l'eau n'a suscité aucune réaction; on nous dit que cette question est une des compétences de l'Intercommunalité. C'est une façon élégante d'éluider la question mais certaines villes ont bien choisi un retour à une gestion communale.

Pour le sympathisant, le néophyte, le nouvel habitant, l'heureux bénéficiaire d'un logement social ou d'un appartement à la RPA, alors, oui, Villebon ronronne le long de sa paisible rivière. Notre magazine municipal conserve son beau papier glacé et l'on préfère rester dans l'autosatisfaction permanente.

Lorsque l'on sait ou que l'on comprend que le déroulement est immuable depuis si longtemps on en arrive à se dire que, à force de toujours fonctionner de la même façon, on finit par tourner en rond.

Georges Buisset pour "**VILLEBON AUTREMENT**"
Conseiller municipal

Pour tout contact : g.buisset @villebon-sur-yvette.fr